

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Direction régionale de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale de Haute-Normandie  
Pôle Formation, Profession, Emplois  
Bureau des Professions de Santé non Médicales  
Affaire suivie par Christine CAMPARD/  
Virginie CASTRALE-BELA  
Tél. 02 32 18 15 80 ou 59  
Fax 02 32 18 15 98

## RESULTATS DU DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER SESSION DÉCEMBRE 2015

Je vous informe que vous pouvez contester la présente décision en formant soit un recours gracieux, soit un recours devant le tribunal compétent (article R54 du code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (article R104).

**ROUEN, le 10 décembre 2015**

**La présidente du jury**

**Christine CAMPARD**

